



Hommage aux victimes de la rafle du billet vert, du 14 mai 1941

Mercredi 12 mai 2021

Monsieur le sénateur, cher Rémi Féraud,

Monsieur le conseiller régional, cher Pierre Kanuty,

Madame la maire, chère Laurence Patrice,

Mesdames et Messieurs les élus du 10^e arrondissement,

Madame la présidente de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs du 10^e, chère Redith Estenne,

Monsieur le secrétaire du Comité Tlemcen, cher Claude Smadja,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'histoire qui nous rassemble aujourd'hui, c'est d'abord une histoire de confiance. Confiance inébranlable, confiance élémentaire, confiance « aussi irraisonnée que le vent ou que la mer » aurait dit Romain Gary. Une confiance qui relève de la conviction, presque de la foi, en un idéal : la France, la République, les institutions protectrices de notre pays.

Cette confiance, c'est celle des 3710 hommes, pour la plupart d'origine polonaise, qui trouvèrent refuge en France, sur une terre qu'ils espéraient hospitalière. C'est la confiance de

Seul le prononcé fait foi.

3710 Juifs qui pensaient échapper à l'antisémitisme en rejoignant un pays de tolérance, ou du moins qu'ils percevaient comme tel.

Arrivés dans cet asile, ils croyaient que notre pays saurait retenir les ambitions expansionnistes allemandes, et que nos Droits de l'Homme les prémuniraient contre la barbarie nazie.

Le message universaliste français, les lumières de Paris, les promesses d'un avenir meilleur, tels étaient leurs espoirs. Et cette terre à laquelle ils s'étaient donnés, ce rempart derrière lequel ils s'étaient abrités, cette confiance qu'ils avaient accordée, tout cela fut renié, tout cela fut rompu, tout cela fut trahi.

Le 13 mai 1941, il y a 80 ans, 6694 hommes juifs étrangers reçurent un simple billet vert, les convoquant par une formule odieusement sournoise à un « examen de situation », qui serait effectué par les autorités françaises.

Ils furent 3710, le lendemain, à se présenter de bonne foi, confiants dans leur pays d'adoption et dans ses institutions, pensant répondre à une simple formalité administrative, notamment ici, au numéro 33 de la rue de la Grange-aux-Belles.

Aussitôt trompés, aussitôt arrêtés, aussitôt transférés, aussitôt internés, pour être déportés et finalement exterminés.

Trahis par des Français, incarcérés par des Français, livrés à l'occupant par des Français, ces hommes, je le répète, doivent leur supplice et leur mort à des Français. Une tâche

Seul le prononcé fait foi.

irréversible, une faute irréparable qui continue de blesser nos mémoires, de heurter l'idéal porté par notre pays.

Le drame de la rafle du billet vert, la honte de la collaboration, la tragédie de la solution finale, ne peuvent, hélas, être compensées par aucun monument, apaisées par aucune commémoration, cicatrisées par aucune stèle.

Mais le silence qui a entouré cette rafle, ce voile d'oubli qui l'a enveloppée et l'a faite passer au second plan derrière la grande vague d'arrestations parisiennes de juillet 1942, cette lacune devait être comblée.

Or le devoir de mémoire, lorsqu'il renaît malgré l'érosion du temps, lorsqu'il ne peut s'appuyer sur des vestiges, doit d'autant plus s'ancrer dans l'espace pour marquer la conscience collective. Voilà la raison d'être des stèles que nous dévoilons aujourd'hui en divers lieux de Paris.

Et ainsi ces ramifications de dates, de drames, de plaques qui jalonnent nos calendriers, nos rues, nos bâtiments, forment comme un archipel de mémoire qui seul peut rendre compte de l'horreur vécue, il y a 80 ans par ces hommes et par leur famille.

Oui, en entretenant leur souvenir, ces jalons nous permettent de ne rien oublier des blessures, des meurtrissures, des souffrances, des arrachements, des cicatrices infernales de la Shoah.

Oui, en entretenant leur souvenir, ces jalons nous permettent de ne rien taire de l'indignité des crimes commis au nom de l'occupant par le régime de Vichy.

Seul le prononcé fait foi.

Oui, en entretenant leur souvenir, ces jalons nous permettent, à une époque où certains parmi les plus jeunes n'entendent plus même l'écho du nom du Vélodrome d'Hiver, de faire vivre le souvenir des prémices de la grande rafle, de faire vivre le souvenir de ces hommes conduits à la mort pour le seul fait d'être nés juifs.

Chère Redith Estenne, aux côtés d'André Panczer et de tous les adhérents du Conseil national pour la mémoire des enfants juifs déportés, en lien avec l'ensemble des associations mémorielles, vous avez participé et participez encore, sans relâche, à témoigner, à transmettre, à enseigner, à expliquer l'inexplicable. Et je suis fière qu'aux plaques qui endeuillent nos écoles tout en rappelant la vie, s'ajoutent désormais ces nouveaux témoignages de la réalité du Paris de l'occupation.

Faire vivre la mémoire du peuple juif, celle de l'atrocité des camps, reconnaître les fautes du passé, celles commises par l'État français, ne rien occulter, ne rien dissimuler, ne rien oublier, oui tout cela c'est promouvoir un idéal, c'est défendre une vision, c'est renforcer sans cesse la dignité de l'Homme, c'est combattre avec force les idéologies qui s'y attaquent, c'est restaurer la fraternité, la confiance dont je parlais plus tôt, cette confiance hier trahie par nos aînés.

Mesdames et Messieurs, un des camarades de déportation de Primo Levi lui avait affirmé : « Hier, ist kein warum » : ici il n'y a pas de pourquoi.

Seul le prononcé fait foi.

Les hommes du billet vert, et à leur suite les femmes, les vieillards, les enfants de la Shoah, furent déportés, comme des milliers, comme des millions. Parce que. Parce qu'ils étaient Juifs.

Cela n'est pas un « pourquoi ». Cela jamais ne peut, cela jamais ne doit être un « pourquoi ». Il n'y a pas de raison. Il n'y a pas de raison, dans tous les sens du terme, jusque dans sa dimension philosophique.

C'est là le sens de cette commémoration. Il n'y a jamais de raison à condamner l'autre simplement parce qu'il est autre, il ne peut y en avoir.

Je vous remercie.